



Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi 7 mars 2016 à 19 h 30 à la salle Joseph-Pelletier, située au 150, rue Saint-Joseph à Squatec.

Sont présents : M<sup>mes</sup> Jacqueline Caron, mairesse  
Francine Roy, conseillère  
Suzanne Ouellet, conseillère  
Juliette Côté, conseillère  
Chantal Pelletier, conseillère  
M. Alain Malenfant, conseiller

Est absent : M. Francis Pelletier, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Jacqueline Caron, mairesse.

Julie Garon, directrice générale étant présente.

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 par Jacqueline Caron.

#### RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2016-03-030

##### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé. Il est de plus résolu de laisser ouvert le point « Autres sujets ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2016-03-031

##### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2016

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N<sup>o</sup> 2016-03-032

##### APPROBATION DES COMPTES

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu que les comptes totalisant 141 470.56 \$ dont le détail apparaît à l'annexe 03-2016 soient approuvés. Le certificat de disponibilité de crédits est classé sous la cote 204-101.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### CORRESPONDANCE

Madame la Mairesse fait lecture d'un résumé de la correspondance.

RÉSOLUTION N° 2016-03-033

CONSULTATION PUBLIQUE ET PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT SOCIOCOMMUNAUTAIRE

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu que la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec désire faire une consultation publique à l'automne prochain. Suivra par la suite, l'élaboration du plan de développement stratégique 2015-2019 qui sert à retracer l'ensemble des programmes et projets, cohérents et concertés, de développement à exécuter dans une localité, en adéquation avec les orientations proposées par la population.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-034

DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) PAR MONSIEUR JEANNOT GAGNON

Considérant la réception de la demande de monsieur Jeannot Gagnon.

Considérant que le projet consiste à séparer son lot 10 de son lot 9.

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu d'appuyer la demande de monsieur Jeannot Gagnon auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) pour séparer son lot 10 de son lot 9 afin qu'ils soient les deux inscrits séparément au cadastre et ce, sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-035

DEMANDE D'APPUI DE RENOUVELLEMENT DE SABLIERE DES CARRIÈRES DUBÉ ET FILS INC. AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

Considérant la réception de la demande des Carrières Dubé et Fils Inc.

Considérant que le projet consiste au renouvellement d'une sablière de 71.500 m<sup>2</sup> sur le lot 4A du rang 5 et d'un droit de passage sur les lots 5A, 6A, 7A, 8A, 8B.

Considérant que la demande est d'une durée d'autorisation temporaire de dix (10) ans pour l'exploitation d'une sablière.

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d'appuyer la demande des Carrières Dubé et Fils Inc. auprès de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) pour le renouvellement d'une sablière, d'une durée de dix (10) ans, sur le lot 4A du rang 5 et d'un droit de passage sur les lots 5A, 6A, 7A, 8A, 8B sur le territoire de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-036

NOUVELLE VERSION D'INTÉGRATION DE LA MATRICE GRAPHIQUE – GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC.

Considérant le besoin de migrer vers la nouvelle version de la matrice graphique.

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu d'accepter l'offre du Groupe de géomatique Azimut Inc. pour l'abonnement mensuel d'utilisation et les frais de mises à jour de la matrice graphique au

montant de 2 138.62 \$ (coût net). Il est de plus résolu d'ajouter au coût un montant pour la formation de 400 \$ (4 participants x 100 \$), les frais de transport, d'hébergement et de subsistance sont en sus pour le formateur. Il y a également les frais de migration à la nouvelle version au montant de 262.47 \$ (coût net).

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-037

ACTION CHÔMAGE KAMOURASKA INC. – ADHÉSION MEMBRE CORPORATIF 2016

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu de contribuer financièrement au montant de 50 \$, carte de membre à Action Chômage Kamouraska Inc. qui est un organisme sans but lucratif qui œuvre au sein de la population depuis plus de 30 ans.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-038

OFFRE DE SERVICE ARCHITECTE ET INGÉNIEUR – PROJET ÉDIFICE FRASER

Considérant le besoin de réévaluer les coûts pour le projet de l'Édifice Fraser.

Considérant l'ajout de l'Édifice Fraser comme étant un bâtiment qui servira de service aux sinistrés dans le plan de la sécurité civile.

Considérant la réception de l'offre de l'architecte monsieur Fabien Nadeau pour la modification des documents d'avant projet.

Considérant la réception de l'offre de l'ingénieur monsieur Jean-Paul Roy pour ajouter l'Édifice Fraser comme bâtiment de service aux sinistrés.

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu d'accepter l'offre de l'architecte au montant de 1 160 \$ (taxes incluses) et l'offre de l'ingénieur au montant de 574.88 \$ (taxes incluses) pour faire la modification de leurs documents d'avant projet pour l'Édifice Fraser.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-039

ADOPTION DU TABLEAU DE BORD POUR LA GESTION DU SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

Considérant que les membres du conseil municipal de Saint-Michel-du-Squatec ont pris connaissance du rapport annuel 2015 en sécurité incendie appelé tableau de bord de gestion, conformément au schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Témiscouata.

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu unanimement que le tableau de bord de gestion du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de Saint-Michel-du-Squatec soit adopté en tant que rapport annuel pour l'an 2015.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-040

DEMANDE POUR UN CONTENEUR À DÉCHETS – PLACE DES JEUNES DE SQUATEC ET CLUB SPORTIF DES BIENS D’MÊME

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu que la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, étant propriétaire du bâtiment du 59, rue Saint-Joseph, achète un conteneur à déchets à la demande de la Place des Jeunes de Squatec et du Club Sportif des Biens de Même. Il est de plus résolu de demander à la RIDT le prix d’un deux (2) verges cubes.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-041

FORMATION APSAM – TRAVAUX DE CREUSEMENT, D’EXCAVATION ET DE TRANCHÉE : LA SST

Sur la proposition de Francine Roy, il est résolu de former trois employés en « travaux de creusement, d’excavation et de tranchée : la sst » au coût de 364.64 \$ \$ avec l’Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail, secteur affaires municipales (APSAM). La formation aura lieu le 6 avril prochain à Rivière-du-Loup. Il est de plus résolu d’accepter les frais de déplacement pour cette journée.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-042

TERMINAISON DU BAIL AU 149, RUE SAINT-JOSEPH – CENTRE DE JOUR

Considérant la réception de la lettre du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent (CISSS) le 10 février 2016.

Considérant la terminaison du bail au 149, rue Saint-Joseph à Squatec.

Considérant la fermeture du centre de jour à cette même adresse.

Sur la proposition de Suzanne Ouellet, il est résolu d’aviser le CISSS qu’il faut qu’ils vident le local du centre de jour et le petit local de physiothérapie qui était aussi offert aux citoyennes et aux citoyens avant le 31 août 2016.

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-043

ENTÉRINER LA DEMANDE DE SIGNALISATION – PANNEAUX BLEUS – CAMPING ET CHALETS SQUATEC

Sur la proposition de Juliette Côté, il est résolu de renouveler le contrat de signalisation des panneaux touristiques bleus avec l’ATR Associées du Québec pour le Camping et chalets Squatec. Il est de plus résolu de payer annuellement un montant de 1 232.35 \$ plus taxes et ce, pendant trois ans (2016-2017-2018).

Adoptée à l’unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-044

LIMITE DE SQUATEC ET D’AUCLAIR

Considérant que la limite entre la municipalité d’Auclair et la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec est bien identifiée et conforme à la description technique selon la Gazette officielle du Québec.

Considérant que quatre (4) lots 7, 7P, 8, 8P des rangs Ouest et XI sont concernés.

Considérant que les propriétaires des lots concernés paie des taxes municipales à la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec à l'heure actuelle.

Sur la proposition d'Alain Malenfant, il est résolu de demander au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles d'officialiser les limites entre les deux municipalités concernées en déplaçant la ligne séparatrice entre les deux municipalités. Il est de plus résolu que notre dossier soit mise à jour avant que la réforme cadastrale soit exécutée dans les deux municipalités concernées.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### DEMANDE DU CLUB DES 50 ANS ET + - ATELIER DE MENUISERIE – LOCAL GRATUIT

Une demande du Club des 50 ans et + a été reçu le 22 février dernier pour que la municipalité prête gratuitement un local pour leur projet d'atelier de menuiserie. Les locaux sont tous occupés par des organismes et un locataire tout le temps de l'année et la menuiserie cause de la poussière et du bruit avec leurs instruments de travail. La municipalité répondra au Club des 50 ans et + par lettre pour leur aviser qu'il n'y a pas de local de disponible.

#### RÉSOLUTION N° 2016-03-045

##### DEMANDE D'UNE CITOYENNE

Considérant la réception d'une demande d'une citoyenne le 26 février dernier.

Considérant la fermeture de son commerce en 2013.

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de créditer 0.5 unité pour les années 2015 et 2016 pour la collecte sélective et les ordures pour la propriété du 105, route 296 à Squatec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

#### RÉSOLUTION N° 2016-03-046

##### DEMANDE DE MODIFICATIONS À LA COMPOSITION DU CONSEIL DES MAIRES

Considérant le dépôt par le maire de Témiscouata-sur-le-Lac, au conseil de la MRC de Témiscouata le 8 février 2016, une résolution de son conseil demandant que les maires des villes soient nommés d'office sur le Comité Exécutif.

Considérant qu'à notre point de vue chaque municipalité est aussi importante l'une que l'autre.

Considérant qu'il est déjà décrété dans la charte de la MRC de Témiscouata qu'il y a obligatoirement un maire de ville au sein du Comité Exécutif.

Considérant que chaque maire à la possibilité d'amener ses dossiers importants à la table des maires sans nécessairement être sur le Comité Exécutif.

Considérant que les nominations aux différents postes ont été faites de façon démocratique. Il est adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-Michel-du-Squatec s'oppose à la demande de la ville de Témiscouata-sur-le-Lac.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RÉSOLUTION N° 2016-03-047

CONCEPT PRÉLIMINAIRE – EAU POTABLE

Considérant le mandat donné à Norda Stelo en septembre 2015.

Considérant la lenteur dans la réception du budget d'honoraire et du suivi dans le dossier du concept préliminaire – eau potable avec Norda Stelo.

Sur la proposition de Chantal Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale à demander à deux autres firmes d'ingénieur pour le concept préliminaire, estimation des coûts et rapport d'ingénierie préliminaire pour la migration vers la mise aux normes de l'eau potable.

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

RAPPORT DES COMITÉS

Les élus résument les différentes activités auxquelles ils ont participé au cours du dernier mois dans le cadre des réunions des comités dont ils sont membres.

TAUX D'OCCUPATION DES CHALETS AU CAMPING – JANVIER ET FÉVRIER 2016

Jacqueline fait état des réservations des chalets au camping pour le mois de janvier 2016, il y a eu 6 nuitées et pour le mois de février 2016, il y a eu 17 nuitées.

*Je, Julie Garon, directrice générale, certifie que les crédits nécessaires au paiement des dépenses réalisées et engagées dont il est fait mention dans le présent procès-verbal sont disponibles.*

---

*Directrice générale, secrétaire-trésorière*

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse procède à la période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de la séance à 20 h 35.

*En signant le procès-verbal, Jacqueline Caron, mairesse, est réputée avoir approuvé et signé chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

*Mairesse*

---

*Directrice générale, secrétaire-trésorière*